



INFORUP

Semaine du 15 au 19 juillet 2019

LES MINISTRES DE L'AGRICULTURE ET DES OUTRE-MER ANNONCENT LE MAINTIEN DE L'ENVELOPPE EN FAVEUR DE L'INDUSTRIE DU SUCRE, SANS RÉPONDRE A CE STADE AUX AUTRES REVENDICATIONS DES SOCIOPROFESSIONNELS DES DOM : Le 18 juillet, Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, ainsi qu'Annick Girardin, Ministre des Outre-mer, ont annoncé dans un communiqué de presse commun la reconduction de l'aide de 38 millions d'euros pour la filière Canne/Sucre des Outre-mer au-delà de 2019. Cette annonce ne répond que de manière très incomplète aux demandes exprimées par l'ensemble des filières de production des DOM qui rencontreront la semaine prochaine en délégation inter-DOM et inter-filières la Ministre des Outre-mer puis le cabinet du Ministre de l'Agriculture pour exposer l'ensemble de ces préoccupations.

PUBLICATION ET CRITIQUES DE L'ACCORD MERCOSUR : Conclu le 28 juin dernier, l'accord commercial entre l'UE et le Mercosur, visant à abaisser les droits de douane de près de 90% entre les deux blocs est sur le point d'être publié dans sa version finale. Lundi 15 juillet, à l'occasion d'une présentation des résultats des négociations de cet accord, une dizaine de ministres de l'Agriculture ont exprimé leurs inquiétudes quant aux effets négatifs que cet accord pourrait avoir sur les secteurs européens de la volaille, du sucre et de la viande bovine. Ils ont également alerté la Commission sur l'insuffisance de l'actuelle « clause de sauvegarde » visant à protéger les secteurs agricoles sensibles de l'UE. A l'occasion de cette même rencontre du lundi 15 juillet, les ministres de l'Agriculture se sont également montrés divisés sur le dossier du sucre, notamment au sujet de la mise en place d'aides

couplées pour le secteur du sucre-betterave. Certains pays dénoncent également une libéralisation des échanges asymétrique qui ne concerne que la betterave et pas la canne à sucre.

LES ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE VISENT L'ADOPTION DU FUTUR CADRE FINANCIER PLURIANNUEL 2021-2027 AVANT LA FIN DE L'ANNÉE :

Mardi 17 juillet 2019, à l'occasion de la présentation des priorités de la présidence finlandaise du Conseil de l'Union européenne, les groupes politiques du Parlement européen ont demandé au chef du gouvernement finlandais d'agir pour que le Conseil européen s'accorde unanimement sur le Cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027 avant la fin de l'année. La Présidence finlandaise du Conseil de l'UE a promis de chercher une « *solution équilibrée qui reflète les nouvelles priorités de l'UE* » évoquant notamment la recherche et le climat et considère qu'il est difficile pour la Finlande d'accepter que des aides européennes soient octroyées à des pays qui ne respecteraient pas les principes de l'Etat de droit. Cependant, si un accord sur le CFP post-2020 est envisageable avant la fin de l'année, des divergences sont apparues entre les Etats lors d'une réunion le 18 juillet dernier et s'ajoutent à un calendrier fragilisé par les incertitudes liées au Brexit. La France, l'Espagne, la Bulgarie ont défendu le maintien du budget de la PAC. La France et l'Italie souhaitent développer les ressources propres de l'UE, notamment grâce à des ressources fondées sur les quotas d'émission, une taxe carbone ou une taxe sur le recyclage des emballages en plastique. La Pologne, la Hongrie, la Lituanie, l'Allemagne et la Suède considèrent que le document de travail actuel est encore déséquilibré et insistent sur l'importance de la qualité de ce futur cadre budgétaire plutôt que sur la rapidité de son adoption. Le Danemark a rappelé sa position pour un budget de l'UE qui ne dépasse pas 1% du RNB. En matière de politique de cohésion, la Pologne s'est opposée aux réductions budgétaires et au plafonnement proposés dans les dépenses de la politique de cohésion.

ELECTION D'URSULA VON DER LEYEN À LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE :

Ursula Von Der Leyen a été élue Présidente de la Commission européenne mardi 16 juillet. L'emportant d'une courte majorité, elle n'a pas obtenu le vote des Verts malgré de nombreuses tractations. Lors d'une intervention précédant le vote, elle a présenté un programme axé sur les sujets environnementaux et sociaux. Elle propose un « Green deal » européen pour faire de l'Europe un territoire décarboné d'ici à 2050, et finançant à hauteur de 1 000 milliards d'euros des investissements verts et durables. S'agissant de l'agriculture, elle n'exclut pas une refonte du projet de modernisation de la PAC présenté par la précédente Commission. Son soutien aux agriculteurs passera par une nouvelle "stratégie de la ferme à la fourchette" pour une alimentation durable tout au long de la chaîne de valeur. Elle a également insisté sur l'importance des territoires ruraux qu'elle entend soutenir notamment par des investissements. Enfin, elle a déclaré vouloir faire de l'Europe le leader mondial de l'économie

[Semaine du 15 au 19 juillet 2019](#)

circulaire et des technologies propres. Mme Von Der Leyen devrait entrer en fonctions avec le nouveau Collège de Commissaires d'ici au 31 octobre.

LE GROUPE À HAUT NIVEAU SUR LE SUCRE A PRÉSENTÉ SON RAPPORT AU CONSEIL

DE L'AGRICULTURE : Le lundi 15 juillet le Conseil de l'Union européenne s'est réuni en formation « Agriculture et pêche ». A cette occasion lui a été présenté le rapport du groupe à haut niveau sur le sucre. Ce groupe, créé en novembre 2018 par le Commissaire Phil Hogan, avait pour but d'examiner l'évolution du marché du sucre à la suite de la fin des quotas de production, le 30 septembre 2017. Le rapport dresse un état des lieux du secteur du sucre et est accompagné de recommandations. Dans son rapport, ledit groupe constate l'inefficacité des mesures de régulation du marché, et encourage la Commission européenne à examiner les possibilités pour de nouvelles mesures notamment celles offertes dans le cadre de l'article 222 du règlement portant sur l'Organisation commune des marchés agricoles (OCM). Le rapport met en avant les discours divergents des Etats membres à l'égard des aides couplées (pour information, des aides couplées pour les producteurs de betterave ont été mises en place dans les pays suivants : Pologne, Roumanie, Italie, Grèce, République tchèque, Finlande, Espagne, Hongrie, Lituanie, Slovaquie, Croatie). En effet, si une partie d'entre eux reconnaît l'efficacité du mécanisme, d'autres mettent en avant les risques de distorsion de concurrence. A ce titre, le groupe invite la Commission européenne à contrôler plus avant la mise en place de ces mesures afin d'en limiter les effets de distorsion, d'autant que certains Etats membres remettent en cause la viabilité de l'instrument dans le cadre de la PAC 2021-2027. En outre, le groupe à haut niveau estime que certains acteurs mondiaux faussent le marché mondial par le biais de subventions et s'inquiète du degré d'accès au marché de l'UE résultant des nouveaux accords de libre-échange. Dans ce contexte, le groupe demande à la Commission de maintenir le classement du sucre et de l'éthanol dans les négociations parmi les produits sensibles tout en préservant l'équilibre entre les intérêts des producteurs de sucre de betterave et ceux des raffineries de sucre de canne. Enfin, le groupe encourage les parties prenantes à diversifier leur production notamment dans le cadre de la stratégie bioéconomique de l'Union.

Lien vers le rapport : <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-11079-2019-INIT/en/pdf>

AGENDA DE LA SEMAINE DU 15 AU 19 JUILLET 2019

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 22/07	<p style="text-align: center;">BUDG :</p> Budgétisation de l'excédent de l'exercice 2018 Projets pilotes et actions préparatoires dans le budget 2019 et 2020			
Mardi 23/07	<p style="text-align: center;">PECH :</p> La commission rencontre la DG MARE pour aborder le sujet de la pêche illicite <p style="text-align: center;">AGRI :</p> Echange de vues avec Phil Hogan et approbation des recommandations des coordinateurs <p style="text-align: center;">INTA :</p> Échange de vues avec Cecilia Malmstrom sur les évolutions récentes de la politique commerciale de l'Union (accord Mercosur)			Rencontre d'Eurodom et d'une délégation de membres avec F. Amand, délégué interministérielle aux l'Outre-mer
Mercredi 24/07	<p style="text-align: center;">DEVE :</p> Politique de développement de l'UE : échange avec Stefano Manservigi, DG DEVCO <p style="text-align: center;">Relations UE-ACP :</p> évaluation de l'accord de Cotonou et opportunités au-delà de 2020			Rencontre de la délégation avec la Ministre des Outre-mer et la directrice de cabinet du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
Jeudi 25/07				

Vendredi 26/07				
---------------------------------	--	--	--	--